



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 21 avril 2016

N°52/04/2016 : MUSEE INGRES - NUMERISATION DE FONDS INEDITS - DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mille seize, le jeudi 21 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 15 avril 2016.

Etaient présents : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Monique VALAT, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Béatrice KOHLER, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Aurélie BURATTI, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

Pouvoirs : 11

Mesdames, Messieurs Pierre Antoine LEVI à Sophie LARAN, Laurence PAGES à Georges DARUL, Clarisse HEULLAND à Annie GUILLOT, Angèle LOUCHART à Jean Martial DEJEAN, Jean-Michel MUSCATELLI à Aurélie BURATTI, Anne ALASSANE à Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES à Véronique LAGARRIGUE, Laura NICOLAS à Jean Luc BUDOIA, Rodolphe PORTOLES à Jeannine MEIGNAN, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT, Pauline BLANC à Arnaud GUITARD

Absent : 1

Madame, Monsieur Carole GARCIA

Monsieur Alain CRIVELLA donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Le Musée Ingres conserve au sein du cabinet d'art graphique, des « cartons inédits » qui constituent un ensemble à part, composé de plusieurs dizaines de milliers de pièces.

Ces œuvres, rassemblées en 100 portefeuilles, sont issues de plusieurs fonds : celles provenant du legs Ingres composent le "laboratoire secret de son imaginaire", mais d'autres fonds sont représentés : Cambon, Gatteaux, Lacroix.

On y trouve : gravures, calques, relevés, photographies anciennes, dessins de toutes techniques dont certains sont d'ores et déjà montés sous dépassant et passe-partout.

L'opération objet de cette délibération, est prévue sur 18 mois, et comprend plusieurs étapes incluant la valorisation des œuvres :

- . Photographie et numérisation des fonds
- . Inventaire informatisé
- . Création d'une base de données spécifique
- . Versement sur les bases de données nationales
- . Pilotage de groupes de recherches associant le musée et des laboratoires de recherches universitaires

Son budget estimatif, prévu sur les exercices budgétaires 2015 et 2016, s'élève à 114 580 € TTC et comprend les points suivants : prestation de numérisation, mise en ligne, prestations documentaire, frais de déplacement, petit équipement.

Pour l'année 2016, les crédits de la 2^{ème} phase ont été inscrits au budget, pour un montant de 57 290 € TTC, soit 47 741 € HT.

Considérant que ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat à hauteur d'environ 50%,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- charger Madame le Maire de solliciter une subvention de l'Etat au taux le plus élevé que possible.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le **28 AVR. 2016**

De sa publication le :

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 22 avril 2016

Maire,

Brigitte BAREGES

